Quand la Venoge retrouve ses méandres

Les derniers obstacles seront bientôt levés pour permettre à la rivière emblématique du canton de Vaud de retrouver un cheminement naturel entre Lussery et Daillens. En aval, après la renaturation de 2019, s'est recréé un environnement riche en biodiversité

La Venoge près de Lussery-Villars, le 1er mai 2024. — © Christophe Chammartin/Le Temps

Olga Yurkina

Publié le 04 mai 2024 à 11:06. / Modifié le 04 mai 2024 à 17:30.

-
-
  - X

Grâce à votre abonnement, **vous pouvez offrir des articles**. Le lien est valable une semaine.

Créer le lien à offrir

Sur les berges, des buissons tendent vers l'eau des branches aux feuilles nouvelles. La Venoge dessine une jolie courbe puis s'étire dans un lit de gravier, de sable et de bois mort. Olivier Stauffer la suit sur un sentier presque éphémère, enjambe les tiges raides de prêle et passe sous un tronc enlacé de lierre.

Cinq ans après les grands travaux de renaturation, le Bois de Vaux, entre la gare de Penthalaz et le moulin de Lussery, est devenu un îlot de nature préservée. Dans la forêt qui a repris ses droits, des dizaines d'oiseaux chantent et se moquent du froid d'avril. «Plus la rivière a de place à sa disposition, meilleure est la dynamique qu'elle crée et la diversité de l'environnement qui l'entoure», dit le chef de la section Aménagement du canton qui supervise le projet.

Lire aussi: Le succès de l'île aux Oiseaux de Préverenges fait des émules à Lausanne

Sur la rive, tilleuls, aulnes et ormes tout jeunes, à peine 2 mètres de haut, sont encore attachés à leur tuteur. A part cette parcelle replantée, plus rien ne trahit les travaux herculéens menés en 2019. Plus rien non plus ne rappelle l'existence des deux décharges dans cette zone plutôt orientée agriculture. Déviée du canal qui l'avait condamnée à un tracé droit implacable à la fin du XIX siècle, la Venoge a retrouvé, sur quelque 600 mètres, les méandres naturels de son ancien lit, et a recréé un environnement riche en biodiversité.

Doublement de la densité de truites

«La canalisation a déconnecté la rivière de la forêt et a rompu les interactions qui se créent dans les milieux humides, de plus en plus rares en Suisse, explique Olivier Stauffer. En dérivant la rivière vers le Bois de Vaux, nous l'avons laissée se frayer un chemin librement et alimenter un biotope varié.» Quelques années et crues plus tard, la Venoge s'est épanouie comme la forêt alluviale qui l'entoure et a retrouvé sa largeur naturelle. Le plan d'affectation cantonal qui lui est dédié prévoit de la laisser évoluer comme elle entend dans le Bois de Vaux, classée zone alluviale d'importance nationale.

Lire également: Ponte avortée et fœtus plus petit: le bruit du trafic stresse directement les oisillons

Si le Bois de Vaux a été laissé à la nature, plus en amont, entre le moulin de Lussery et le centre de tri postal de Daillens, une nouvelle étape de renaturation prévoit de décanaliser la rivière sur un tronçon encore plus important – 1,3 kilomètre – et de lui rendre ses méandres avec, cette fois, des aménagements d'accès public. «Le canal est pauvre biologiquement et surchauffe en été, alors qu'une rivière qui serpente dans son lit naturellement, avec des différences de profondeur, de vitesse de l'eau et un couvert arboré, va créer un environnement vivant et un habitat diversifié», explique le responsable du projet.

. — © Christophe Chammartin/Le Temps

Dans le Bois de Vaux, la végétation hélophyte – les pieds dans l'eau – a colonisé les berges. Sous les cailloux charriés par le courant, des insectes aquatiques ont trouvé refuge. Deux ans seulement après les travaux de renaturation, la densité des truites de rivières a doublé, selon un bilan de suivi biologique.

Le projet en amont prévoit la création d'une rampe piscicole pour permettre aux poissons de remonter le cours d'eau encore plus loin en direction d'Eclépens. «Si les poissons restent une espèce cible pour cette renaturation, celle-ci profite également à de multiples espèces», note Olivier Stauffer.

Un possible axe pour les oiseaux de passage

Ce n'est pas la buse variable qui a installé son nid au Bois de Vaux qui va le contredire. Observateur d'oiseaux habitué des lieux, René Gerster l'a guettée jusqu'à la tombée du soir, l'autre jour. Pour l'ornithologue, aucun doute que le nouveau delta de la Venoge avec les biotopes qui l'entourent attire les ailés, y compris certains migrateurs. Il y a répertorié, pour ne citer que quelques-uns, les chevaliers culs-blancs, sylvains et aboyeurs, la grande aigrette et sa cousine, l'aigrette garzette – «avec des pattes jaunes comme trempées dans un pot de peinture».

Un chevalier cul-blanc sur les berges de la Venoge vers le Bois de Vaux. — © René Gerster

En soirée, il suffit de se promener le long des berges pour assister à un véritable choral forestier où merles, rouges-gorges, mésanges, fauvettes à tête noire et troglodytes mignons mêlent leurs chants. Entre trémolos, vibratos et roulades guillerettes, un «chiff chaff» tout particulier – «Vous entendez?» souffle René Gerster – du pouillot véloce, «aussi rapide que son nom l'indique».

Lire encore: Pygargues réintroduits sur le Léman: l'heure du premier bilan

Pas moins agile, un tarier des prés, une tache rougeâtre, survole l'eau et plonge dans un buisson. Un chevalier cul-blanc passe en un éclair argenté et la maman harle bièvre, huppe fière, fait prendre un petit bain à ses poussins. Si aucune étude ornithologique n'a été menée au Bois de Vaux, René Gerster, qui y fait des relevés réguliers, a compté une centaine d'espèces observées pendant l'année 2023. Prudent, il ne veut faire aucune extrapolation mais suppose que la Venoge revitalisée servirait d'axe utile aux oiseaux de passage qui pourraient la remonter pour rejoindre la Thielle et le lac de Neuchâtel.

Sur les berges du Bois de Vaux, Olivier Stauffer regarde lui aussi en amont. Après le retrait des dernières oppositions ce printemps – il y en a eu 19 à la suite de la mise à l'enquête l'année passée, la nouvelle série de méandres commencera à se dessiner entre Lussery et Daillens l'année prochaine. Le chef de la section Aménagement avait rencontré personnellement les habitants qui ont émis des doutes, et a fini par convaincre. A ses pieds, la rivière chère au cœur des Vaudois n'a pas l'air de s'ennuyer. Olivier Stauffer a le sourire. Et se moque du froid d'avril.

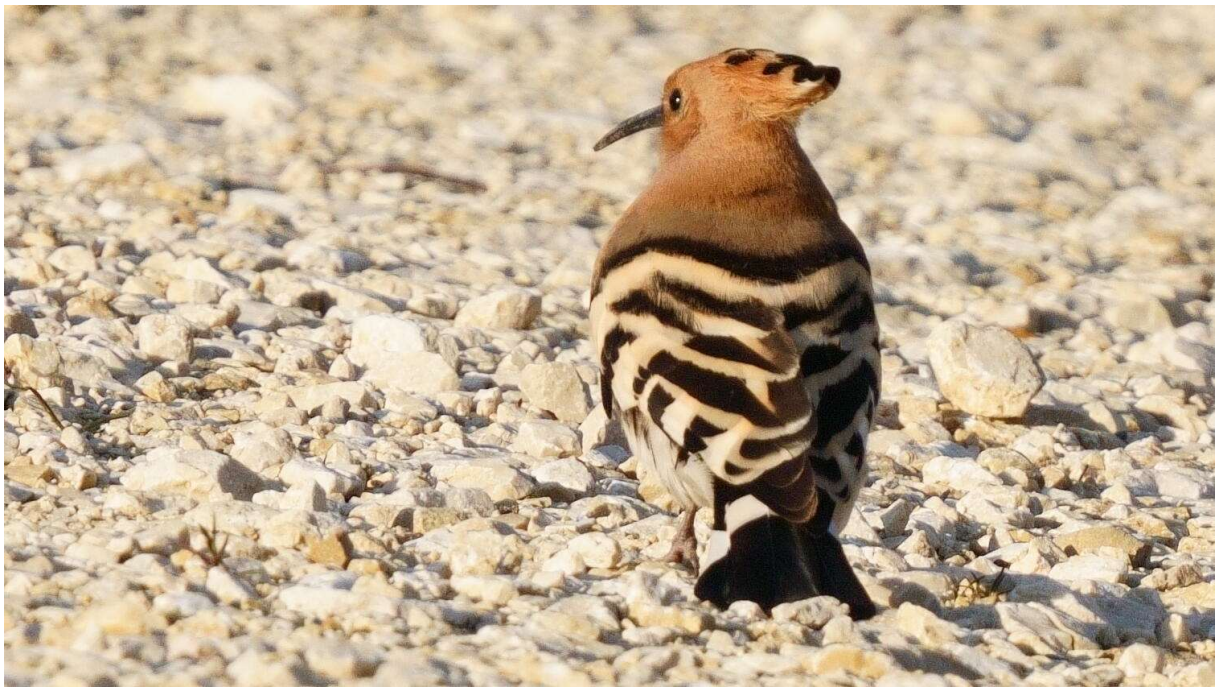
Une huppe fasciée près de Bois de Vaux, en 2023. — © René Gerster

---

Le Valangon libéré

Affluent de la Venoge, le Valangon est un ruisseau qui prend sa source sur le territoire de la commune de Dizy. Partiellement mis sous terre dans les années 1970, il fait partie d'une centaine de projets de renaturation actuellement en cours dans le canton de Vaud. La remise à ciel ouvert d'un tronçon de 460 mètres a eu lieu l'année passée et ce samedi 4 mai, le ruisseau sera inauguré par la commune dans son nouvel écrin de verdure.

Comment choisit-on un ruisseau candidat à la renaturation? «Il y a plusieurs critères, explique Jean-Christophe Dufour, chef de projet à la section Aménagement. La revitalisation des cours d'eau peut s'inscrire dans le cadre de la planification cantonale, être une initiative des communes ou des particuliers.» Dans le cas du Valangon, la présence de l'écrevisse à pattes blanches, espèce menacée, a joué son rôle, comme l'intérêt piscicole grâce à la bonne qualité de l'eau. Un compromis a été trouvé pour ne pas perturber l'exploitation de la parcelle agricole concernée.

«Ce sont des projets à haute valeur écologique, souligne Jean-Christophe Dufour. Une remise à ciel ouvert active tout un cortège biologique autour du tronçon déterré et les berges revitalisées deviennent un corridor pour la faune.»

Actuellement, une quarantaine de kilomètres de cours d'eau du canton ont bénéficié des mesures de renaturation. Environ 720 000 francs ont été consacrés au Valangon – avec la participation du Fonds écologique Naturemade star – et 3,5 millions sont prévus pour la nouvelle série de méandres de la Venoge entre Lussery et Daillens.